

Défense du consommateur, du locataire et de l'usager dans le Finistère

SOMMAIRE

- 1- Qui contacter pour connaître et défendre mes droits de consommateur ?
- 2- Qui contacter pour connaître et défendre mes droits de locataire ?
- 3- Qui contacter en situation de surendettement ?
- 4- Qui contacter pour connaître et défendre mes droits en tant qu'usager ?

A CONSULTER :

Droits et obligations du salarié : adresses utiles en Bretagne

Fiche Actuel Bretagne 3.22

Se défendre en justice : adresses utiles en Bretagne

Fiche Actuel Bretagne 5.50

Défense de l'environnement et protection animale en Bretagne

Fiche Actuel Bretagne 5.504

www.conso.net

Site de l'INC, Institut national de la consommation

1. Qui contacter pour connaître et défendre mes droits de consommateur ?

Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

2 rue de Kérivoal - CS 83038

29334 Quimper Cedex

02 98 64 36 36

-> ddpp@finistere.gouv.fr

-> www.economie.gouv.fr/dgccrf

Organisme chargé de la recherche et de la constatation des infractions dans le domaine de la consommation

Contact : Service Protection économique du consommateur et veille concurrentielle

Associations et syndicats de défense des consommateurs

Association force ouvrière consommateurs (AFOC) du Finistère

5 rue de l'Observatoire

29200 Brest

02 98 44 62 40

-> afocbrest@gmail.com

-> <http://www.afoc.net/>

Défense individuelle des consommateurs par le biais d'informations, de formations et de conseils.

Confédération syndicale des familles (CSF) du Finistère

21 avenue de Provence

29200 Brest

02 98 80 46 77

-> udcsf.bruat@wanadoo.fr

-> www.csfriquet.org

Défense des consommateurs et des locataires et aide aux personnes surendettées.

Permanences au siège et dans les quartiers de Brest.

Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) du Finistère

8 B rue des Douves

29000 Quimper

02 98 95 34 41

-> finistere@clcv.org

Défense des consommateurs, des locataires et des usagers.

Autres permanences : Brest, Carhaix, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Landernau, Lesneven, Morlaix, Plabennec, Pont-l'Abbé, Quimper, Quimperlé, Rosporden.

Familles Rurales - Fédération Départementale du Finistère

15 rue Gaston Planté
29850 Gouesnou
02 98 33 30 70
-> fd.finistere@famillesrurales.org
-> www.famillesrurales.org

Accueil et information des familles sur les questions de droit et de défense des consommateurs, possibilité d'accompagnement sur le budget ou une situation de surendettement.

Information et défense des consommateurs salariés (INDECOSA CGT)

Confédération générale du travail du Finistère

Place des écoles
29300 Quimperlé
02 98 39 38 79
-> indecosa.finistere@orange.fr
-> www.cgt.fr

Association de consommateurs d'origine syndicale créée par la CGT, l'INDECOSA étudie, informe et défend les droits matériels et moraux tant collectifs qu'individuels en matière de consommation, logement, environnement, cadre de vie et famille.

Union fédérale de défense du consommateur (UFC-QUE CHOISIR) de Brest

6 rue Pen ar Creach
29200 Brest
02 98 80 64 30
-> contact@brest.ufcquechoisir.fr
-> www.ufcquechoisir-brest.org

Juristes et bénévoles accueillent pour informer et défendre les consommateurs et locataires.

Permanences : mardi, jeudi, samedi.

Autres permanences : Landerneau, Morlaix-Saint Martin des Champs.

2. Qui contacter pour défendre mes droits de locataire ?

Agence départementale d'information sur le logement du Finistère (ADIL)

Site de Brest

14 boulevard Gambetta
29200 Brest
02 98 46 37 38
-> www.adil29.org

Agréée par le Ministère du Logement, l'ADIL propose gratuitement des conseils juridiques et des informations fiscales et financières sur le logement, notamment sur les rapports propriétaires/locataires (contrat de location, charges, réparations locatives...), le niveau des loyers dans le département, des estimations sur les aides financières pour l'accès à la propriété ou à la location...

Sans rdv du lundi au vendredi 13h30-17h30.

Sur rdv lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h et 13h30-17h30, jeudi 13h30-17h30.

Autres permanences : Briec, Carhaix-Plouguer, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Concarneau, Coray, Crozon, Douarnenez, Fouesnant, Landerneau, Landivisiau, Lanmeur, Lannilis, Le Faou, Le Guilvinec, Lesneven, Morlaix, Plabennec, Pleyben, Pleyber-Christ, Plomodiern, Plonevez-du-Faou, Ploudalmézeau, Plouescat, Plouguerneau, Plouigneau, Plouénour-Lanvern, Plouénour-Trez, Plouzévédé, Pont-l'Abbé, Pouldreuzic, Quimperlé, Rosporden, Scaër, St-Pol-de-Léon, St-Renan, Taulé.

Agence départementale d'information sur le logement du Finistère (ADIL)

Site de Quimper

23 rue Jean Jaurès
29000 Quimper
02 98 46 37 38

Commission de conciliation du Finistère (CDC) Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

3 square Marc Sangnier - CS 41925
29200 Brest
02 98 38 45 00

-> ddtm-sh-anah@finistere.gouv.fr

La commission départementale de conciliation a pour rôle de concilier propriétaires et locataires en cas de litige. Elle est compétente sur l'examen des litiges relatifs aux loyers, au congé, à l'état des lieux, au dépôt de garantie, aux charges et réparations locatives et aux caractéristiques de décence d'un logement. La CDC peut être saisie par le bailleur ou par le locataire.

3. Qui contacter en situation de surendettement ?

Qui contacter en situation de surendettement ?

Commission de surendettement Banque de France

39 rue du Château - CS 71928
29919 Brest Cedex
02 98 43 07 07

-> brest@banque-france.fr

-> www.banque-france.fr

La commission de surendettement, dont le secrétariat est assuré par la Banque de France, est un service public qui peut être saisi par toute personne en situation de surendettement (impossibilité de rembourser crédits et dettes, baisse durable de ressources...). Dossier sur banque-france.fr à déposer à la commission qui apprécie les solutions envisageables selon la situation. Il est conseillé d'être accompagné par un travailleur social, une association.

Autres bureaux à Morlaix et Quimper

Associations accompagnant les personnes surendettées

Crésus Finistère

Chambre régionale du surendettement social en Bretagne - Finistère

06 15 86 66 94
-> permanence@cresus-bretagne.fr
-> www.cresus-bretagne.fr

Aide et accompagnement des personnes en situation de surendettement.

Autres permanences à Brest, Carhaix, Châteaulin, Guipavas, Concarneau, Landerneau, Morlaix, Quimper et Quimperlé

SOS Familles Emmaüs

Antenne de Quimper

5 rue Frédéric le Guyader
29000 Quimper
02 98 64 30 41

-> sosfamemmaus.quimper@wanadoo.fr

-> <http://emmaus-france.org>

Accueil des familles et personnes seules en difficultés financières.

SOS Familles Emmaüs

Antenne de Brest

190 route du Gouesnou
29200 Brest
02 29 61 20 50

-> emmaus-brest.sos-familles@orange.fr

-> <http://emmaus-france.org>

Accueil des familles et personnes seules en difficultés financières.

4. Qui contacter pour connaître et défendre mes droits en tant qu'utilisateur ?

4.1 Défense des usagers : santé

Maison associative de la santé

36 boulevard Albert 1er

35200 Rennes

02 99 53 48 82

-> maisonsante@orange.fr

-> www.maisondelasante.com

Représente les usagers du système de santé et réoriente selon les besoins vers d'autres associations.

4.2 Défense des usagers : transports

Association des Usagers des Transports (AUTIV)

6 cours des Alliés

35000 Rennes

06 80 22 36 50

-> contact@autiv.org

-> <http://autiv.org/>

Agit pour améliorer les transports collectifs (desserte, services, tarification, accessibilité...).

Représente les usagers auprès des autorités organisatrices de transports (association basée en Ille-et-Vilaine amenée à connaître des réclamations dans d'autres départements bretons, notamment au sujet du TER Bretagne).